**Exercice BAC ∙ Transposer un texte en croquis**

**Sujet : L’impact des programmes de la politique de cohésion 2014-2020   
sur le PIB à l’horizon 2030**

« Dans son Septième rapport sur la cohésion économique, sociale et territoriale, *Ma région, mon Europe, notre futur*, publié en 2017, la Commission européenne se livre à un exercice de prospective ambitieux d’évaluation de l’impact des programmes de la politique de cohésion 2014-2020 sur le PIB à l’horizon 2030. Cette politique est financée par les États membres. En 2018, les contributeurs nets, donnant plus que ne recevant, correspondent à neuf États développés et riches, du Nord et de l’Ouest de l’Europe plus l’Italie. D’autres, marqués par des difficultés économiques, sont bénéficiaires : ce sont les États d’Europe de l’Est et du Sud. La Belgique et le Luxembourg, pays développés et bénéficiaires, font figure d’exception.

À partir de l’hypothèse que “les investissements au titre de la politique de cohésion ont probablement un impact positif important sur l’économie de l’UE”, trois types de situation se dégagent. Sans surprise, c’est dans les principaux pays bénéficiaires que l’impact serait le plus grand. L’impact le plus important devrait concerner les anciens pays communistes d’Europe de l’est : les Länder est-allemands, la Hongrie, la Roumanie, la Bulgarie, la Pologne, les pays baltes, la Slovaquie, la Slovénie, la République tchèque et la Croatie. À cet ensemble cohérent, il faut ajouter le Portugal, le Mezzogiorno italien, la Grèce et l’Espagne, Malte et Chypre, mais aussi l’Irlande.

Une situation intermédiaire s’observerait en France, à l’exception notable de l’Île-de-France, dans le sud-est de la Belgique (Wallonie), l’Italie centrale et septentrionale, le Nord de la Finlande et de la Suède.

Enfin, souvent situés au cœur économique de l’Union ou à ses bordures, déjà très riches et bénéficiant moins des fonds structurels européens, les Pays-Bas, le Danemark, l’Autriche connaîtraient un impact faible, voire nul, car leurs ressorts économiques sont ailleurs. Ce serait aussi le cas de régions capitales comme l’Ile-de-France, la région d’Helsinki en Finlande, ainsi que de parties conséquentes de certains pays aux fortes disparités internes comme l’Allemagne, dont l’ouest se distingue en cela aussi des anciens Länder, ou encore de la Flandre en Belgique. »

Anne Vanacore, © Hatier, 2020.